

CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE RÉEXAMEN DE SÛRETÉ DES RÉACTEURS SAINT-ALBAN/SAINT-MAURICE-L'EXIL



La centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice-l'Exil comporte deux réacteurs de production d'électricité de 1300 MW mis en service en 1985 et 1986. Tous les 10 ans, une révision est organisée pendant que les réacteurs sont mis à l'arrêt afin de vérifier la conformité des installations, d'améliorer la sécurité et acter – ou non – la poursuite du fonctionnement.

► Pour suivre ce sujet, l'avis du public est sollicité **du 18 janvier au 30 juin 2024** par une concertation publique sur le site : concertation.suretenuclaire.fr

► **Au niveau local, la Commission Locale d'Information (CLI) pour le site de Saint-Alban propose d'animer DES TEMPS PÉDAGOGIQUES AUPRÈS DES CITOYENS POUR PERMETTRE LA FORMULATION D'AVIS ÉCLAIRÉS.**

RÉUNION PUBLIQUE DE LA CLI	Présentation du projet de révision périodique, identification de 3 thématiques techniques à approfondir dans les ateliers	Lundi 11 mars 18h30 salle Mandela de Saint-Maurice-l'Exil
3 ATELIERS OUVERTS AU PUBLIC	Pour approfondir les thématiques et apporter des réponses concrètes aux questions	17H30 Mercredi 17 avril Mercredi 22 mai Mercredi 19 juin <i>(Plus d'informations pratiques sur concertation.suretenuclaire.fr)</i>

POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Le site du HCTISN dédié à la concertation : concertation.suretenuclaire.fr
(Concertation sur le 4^e réexamen périodique des réacteurs de 1300 MW)

► Le site du Département de l'Isère : isere.fr (Rubrique Nos actions /Risques)

